Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service suisse d'enquête de sécurité SESE

Bureau d'enquête

Recommandation de sécurité No. 38

Date de la publication	09.09.2014
No. reg. du rapport final	2013082101
Déficit de sécurité	Le mercredi 21 août 2013, à 22 h 50, un mouvement de manœuvre composé de véhicules de service des travaux en provenance de la voie 4 est entré en collision à la gare de Stäfa (côté Rapperswil) avec le train S7-88791 sortant sur la voie 3 en direction de Rapperswil. Suite à la prise en écharpe, le bogie avant de la rame automotrice à deux étages S7 a déraillé. Cette dernière ainsi que les véhicules ferroviaires de service ont été endommagés. Personne n'a été blessé. Au poste d'enclenchement de type Domino 55, comme pour le Domino 69 et le Kleinrelaisstellwerk (KRS, poste à relais) sans signaux nains, les itinéraires de manœuvre définis ne sont pas protégés contre les parcours antagonistes.
Recommandation de sécurité	L'OFT devrait examiner si, en établissant un itinéraire de manœuvre au moyen de l'interface Iltis, il faut activer le «verrouillage unitaire des aiguilles» disponible dans le système sur une installation sans signaux nains.
Etat de l'implémentation	Au moment de l'accident, l'installation était actionnée manuellement (itinéraire de trains et voie de manœuvre). D'autres commandes manuelles (enclencher et déclencher le verrou individuel) constituent une charge supplémentaire pour le chef-circulation. Par ailleurs, un verrou individuel d'aiguille (WEv) est également utilisé afin de sécuriser les fermetures de voie. Un WEv enclenché n'est pas mis en relation avec une autorisation pour effectuer un mouvement de manœuvre.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Schlussbericht

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch